

Mairie d'Ableiges

De: Mairie d'Ableiges <mairie.ableiges95@wanadoo.fr>
Envoyé: lundi 13 novembre 2023 11:39
À: 'Richard MALBRAND'
Objet: TR: 2023-#28469-PLU arrêté-ABLEIGES-95-avis DGAC

Importance: Haute

Bonjour,
Voici le retour de la DGAC.

Cordialement,
Lydie Sceusa – secrétaire de mairie (01 34 66 08 06)

De : SNIA-BF Urbanisme NORD [mailto:snia-urba-nord-bf@aviation-civile.gouv.fr]
Envoyé : lundi 13 novembre 2023 11:24
À : mairie.ableiges95@wanadoo.fr
Cc : Guillaume Terrier <guillaume.terrier@aviation-civile.gouv.fr>
Objet : 2023-#28469-PLU arrêté-ABLEIGES-95-avis DGAC

Bonjour,

Par courrier daté du 13/10/2023, adressé au siège de la DGAC à Paris XVème, vous avez sollicité l'avis de la DGAC sur le projet de PLU arrêté de la commune d'Ableiges (95).

Après examen des éléments transmis, il apparaît que les servitudes suivantes sont bien reportées dans la liste des SUP (et les fiches jointes en annexe):

- T5 relative à l'aérodrome de Pontoise-Cormeilles-en-Vexin ainsi que la servitude T4 qui en découle ;
- T7 relative aux obstacles de grande hauteur.

Le PSA (plan de servitudes aéronautiques) est bien reporté sur la carte des SUP.

Par conséquent, la DGAC n'a pas de remarque à formuler sur le projet arrêté.

NB: vos consultations de la DGAC concernant des projets ou documents d'urbanisme sont à adresser au SNIA Nord de préférence par mail à l'adresse:

snia-urba-nord-bf@aviation-civile.gouv.fr

ou par courrier : DGAC / SNIA Nord / UGDS-guichet unique – 82, rue des Pyrénées 75970 PARIS Cedex 20.

Cordialement,

Joackim CORBET

--
DGAC/SNIA NORD/UGDS
Guichet unique urbanisme-
instruction des demandes d'obstacles
à la navigation aérienne
82 rue des Pyrénées
75970 PARIS CEDEX 20

Tél- G TERRIER: 01 44 64 32 28/06 27 50 15 83
Tél- J CORBET: 01 44 64 31 56/06 27 29 20 75

Tél- F FROTEAU:01 44 64 32 04



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



direction
générale
de l'Aviation
civile

Service national d'Ingénierie aéroportuaire
Construire ensemble, durablement